





Déclaration de la FSU au GT du 30 juin 2016

Les textes qui nous ont été soumis le 21 Juin ont provoqué une très vive inquiétude chez les psychologues du premier et du second degré, en particulier pour les missions des psychologues du second degré. La note de cadrage sur l'année de formation comportait de plus des ambiguïtés quant à la nature du stage, en responsabilité ou en surnombre, et sur le lieu d'affectation.

Pour la FSU et ses syndicats concernés il n'aurait pas été acceptable que le travail mené en concertation et dans un dialogue constructif pendant ces deux ans et demi soit totalement remis en cause. Les nouvelles rédactions qui nous ont été transmises le 28 juin consacrent, pour la FSU, une évolution positive et nous nous en félicitons.

Ainsi rédigées, les missions des futurs psychologues de l'éducation nationale du second degré, correspondent aux référentiels et au programme du concours ainsi qu'à l'exercice quotidien de nos collègues. De plus l'annonce d'une annexe au décret statutaire, constitué par le référentiel d'activité ne peut que nous satisfaire face aux interprétations très tendancieuses que les régions font de la loi du 5 mars 2014. Comme Monsieur le directeur de Cabinet nous l'a plusieurs fois rappelé, ce référentiel constitue pour nous les tables de la loi.

Nous renouvelons par ailleurs notre demande que nous soit communiqué le futur décret statutaire dans son intégralité, comme cela nous avait été annoncé il y a déjà plusieurs mois.

S'agissant du projet de formation, même si la nouvelle rédaction lève un certain nombre d'incertitudes, notamment sur la position des stagiaires qui sont désormais clairement considérés comme en surnombre dans les lieux de stage, quelques points restent à éclaircir ou posent encore problèmes :

- la mutualisation des centres de formation pour les deux spécialités nous semble ambigüe,
- le lieu de nomination administrative des stagiaires en CIO et Ecoles support de RASED ne correspond pas à ce qui avait été acté lors de nos discussions en GT 14 et posent plusieurs difficultés sur lesquelles nous reviendrons au moment de l'examen précis du texte ;
- les modalités de réalisation des périodes de stage sur le terrain auront des conséquences importantes du point de vue des conditions d'études et de vie des stagiaires mais également de l'articulation des 3 pôles de la formation : ESPE, Centres de formation spécialisés et stages en CIO ou RASED, qu'il faut précisément expliciter.
- La maquette de formation doit être nationale, afficher des horaires pour chacun des 3 pôles et faire l'objet d'un arrêté particulier ;
- Enfin les modalités de délivrance des certifications de spécialités et la mise en place des passerelles restent très floues, de même que possibilité pour des personnels de l'EN d'accéder au master 2 de psychologie afin de pouvoir se présenter au concours de psychologues de l'EN.

Nous souhaitons vivement voir aboutir rapidement ce dossier pour lequel la FSU s'est fortement impliquée et dont l'issue positive est attendue avec impatience par tous nos collègues. Nous souhaiterions aussi que l'annonce du prochain concours se fasse très rapidement et qu'elle s'accompagne de créations de postes permettant à la fois le renouvellement du corps et l'allègement des effectifs à prendre en charge.